BELVÈS
PAYS DE BELVÈS

PROCES-VERBAL

SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE PAYS DE BELVES

VENDREDI 7 FEVRIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le sept février, à 18h30
Le Conseil Municipal de PAYS DE BELVES, dûment convoqué le 30 janvier 2025, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian LEOTHIER, Maire de Pays de Belvès.

Présent(e)s : *Christian LEOTHIER – Laurence DAUBIER - Jean-Jacques PETIT - Myriam BRISSE - Patrick RIVIERE - Sylvie PINSAT – Françoise CORREIA - Huguette MALAURIE – Auguste DA COSTA SILVA - Manuel DA SILVA - Nathalie BOUILHAGUET – Patrick DURIEUX*

Absent(e)s excusé(e)s : *Patricia LAFON – Eric MOUQUET – Christelle GABRIEL*

Absent(e)s : *Roselyne LEFEBVRE - Philippe MARCHE - Sophie PINSAT - Guillaume CHATRAS*

Pouvoirs :
- *Mme LAFON pour Huguette MALAURIE*
- *Mme GABRIEL pour Manuel DA SILVA*
- *M. MOUQUET pour Christian LEOTHIER*

Secrétaire de Séance : *Huguette MALAURIE*

Le quorum étant atteint (12), le conseil municipal peut délibérer.

ORDRE DU JOUR

- Adoption du procès-verbal de la séance du 07/02/2025
- DEL 1/2025 - Recrutement pour remplacement d'un agent titulaire en congés maladie
- DEL 2/2025 – DEL 3/2025 – DEL 4/2025 – DEL 5/2025 - Saisines Comité Social Territorial (CST)
- DEL 6/2025 - Signature de la mission de MO pour la création de la chaufferie bio masse
- DEL 7/2025 et DEL 8/2025 - Programmation Travaux SDE24 : Suite des travaux de dissimulation des réseaux
- DEL 9/2025 - Renouvellement de la convention « accompagnement applicatif base adresse locale » avec l'ATD24
- DEL 10/2025 - Création de deux adresses
- DEL 11/2025 - Nouvelle appellation du stade de foot
- DEL 12/2025 - Plaque commémorative
- DEL 13/2025 - Projet panneaux photovoltaïques
- DEL 14/2025 - Renouvellement Convention SDIS sur les points d'eau
- DEL 15/2025 - Convention signature de la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat de prestation de maitrise d'œuvre, de travaux et de services associés nécessaires à la rénovation énergétique des bâtiments publics
- DEL16/2025 - Subvention école de Sagelat

APPROBATION DU PV DU 29/11/2024

- **Approbation du procès-verbal** du 07/02/2025 à l'unanimité.

RESSOURCES HUMAINES

- **DEL 1/2025 : Recrutement pour remplacement d'un agent titulaire en congés maladie**

Dans le cadre du remplacement d'un de nos agents du service technique, je vous demande l'autorisation de recruter un agent en CDD à temps complet pour une durée de 9 mois.
L'agent recruté ne disposera pas de régime indemnitaire conformément à la délibération spécifiant qu'un contractuel ayant moins de 12 mois d'ancienneté, ne peut se voir attribuer de primes.
Ainsi il est proposé que sa rémunération soit indexée sur l'indice majoré de 387 de la fonction publique territoriale, soit une rémunération légèrement au-dessus du SMIC (+100€ bruts mensuels).

✓ Approuvé à l'unanimité.

- **DEL 2/2025 - DEL 3/2025 - DEL 4/2025 – DEL 5/2025 : 4 Saisines Comité Social Territorial (CST)**

Monsieur le Maire rappelle que la collectivité a l'obligation de saisir le CST pour chaque projet relatif au fonctionnement et à l'organisation des services. La collectivité a pour objectif sur le 1er semestre 2025 la mise en place du règlement intérieur qui fixe les droits et obligations des agents.

Ainsi, dans le cadre de sa préparation, l'ensemble des règles doit être soumis pour avis au CST avant d'établir ledit document.

4 saisines ont été déposées et ont toutes reçu un avis favorable à l'unanimité.
Les éléments concernent :
- DEL 2/2025 : La mise en place des 1607h
- DEL 3/2025 : Les autorisations spéciales d'absence (ASA)
- DEL 4/2025 : Le remboursement des frais de transport, de repas et d'hébergement
- DEL 5/2025 : Le temps partiel (délibération déjà prise mais réactualisée)

Tous les détails vous ont été remis lors de la convocation.

✓ Approuvé à l'unanimité.

TRAVAUX

- **DEL 6/2025 : Signature de la mission de MO pour la création de la chaufferie bio masse**

Dans le cadre du projet de création de la chaufferie biomasse, et après l'étude réalisée par le cabinet d'ingénierie FG fin 2024, nous avons lancé la mission de MO pour les travaux avec le même technicien.

La prestation s'élève à 30.000€ TTC pour l'accompagnement, l'étude de la conception et toutes les opérations d'ingénierie fluides afférentes au projet. En phase travaux, il aura en charge l'organisation des réunions de chantiers.

Il sera accompagné par le bureau d'étude Bet Score pour dimensionner les ouvrages béton et les plans structures, ainsi que par une architecte pour concevoir l'aménagement dans le respect de la valeur patrimoniale du bâtiment. Elle gérera également les relations avec l'ABF.

✓ Approuvé à l'unanimité

✓ **DEL 7/2025 et DEL 8/2025 : Programmation Travaux SDE24 : Suite des travaux de dissimulation des réseaux**

Dans le cadre de la programmation annuelle des travaux d'effacement des réseaux avec le SDE 24, 2 chantiers sont soumis à votre approbation :

❖ DEL 7/2025 : Travaux d'éclairage public : Effacement rue du stade Secteur 03

Il est proposé au conseil de valider le projet des travaux d'éclairage public réalisé par le SDE 24, estimés à un montant TTC de 23.967,84€ (soit 20.040€ HT), avec une participation de 55%, à charge de la commune (sur le HT soit 11.022€).
Travaux envisagés : Réseau d'alimentation (ouverture de tranchée, fourniture câbles, foyers lumineux lanternes led)

❖ DEL 8/2025 : Travaux de génie civil de télécommunications : Effacement rue du stade Secteur 03

Il est proposé au CM de valider le projet de travaux de génie civil réalisé par le SDE 24 estimés à 14.185,58€ TTC (= 11.821,22€ HT - hors prestations de câblage et de dépose des réseaux existants que l'opérateur prend en charge).
Travaux envisagés : tranchées, recollement, chambre tout type.

✓ Approuvé à l'unanimité

AUTRES DELIBERATIONS

- **DEL 9/2025 - Renouvellement de la convention « accompagnement applicatif base adresse locale » avec l'ATD24**

Il vous est proposé de voter le renouvellement de la convention avec l'ATD24 pour l'accompagnement et la formation de l'outil de base adresse locale. Durée 3 ans, Coût annuel 100€.

✓ Approuvé à l'unanimité

- **DEL 10/2025 : Création de deux adresses**

Dans le cadre de l'adressage, deux demandes de création d'appellation ont été formulées :

1/ DEL 10/2025 - Chemin des Laques : entre les bureaux du SMD3 et le centre de tri
L'objectif étant de desservir un hangar photovoltaïque appartenant à Monsieur Didier PINTOS
- Proposition d'appellation : Esplanade du stade
Pour desservir les ateliers municipaux et l'ancien local de TSA.

✓ Approuvé à l'unanimité

- **DEL 11/2025 : Nouvelle appellation du stade de foot**

Le FC Belvès demande l'autorisation de nommer le terrain principal du complexe : Stade Antonio Carvalho, en mémoire du défunt.

✓ Approuvé à l'unanimité.

- **DEL 12/2025 : Plaque commémorative**

La famille du Docteur Carcenac a émis le souhait qu'une plaque soit apposée sur la maison où il a vu le jour : 1 rue du fort. En accord avec le propriétaire de la maison, Monsieur Gilles Bardet, la plaque porterait la mention suivante : « Dans cette maison, est né Michel Carcenac – Résistant – Médecin – Ecrivain – 1925-2024 ».

✓ Approuvé à l'unanimité.

- **DEL 13/2025 : Projet panneaux photovoltaïques**

Un administré nous fait part de son projet de parc photovoltaïque (St Amand de Belvès) sur les parcelles suivantes : A104, A 106, et de A111 à A122 pour une superficie totale de 75383m2.
Le CM doit se prononcer sur un accord de principe donné à l'entreprise AEDES Energies pour l'étude de faisabilité du projet. Les parcelles concernées devront figurer au plan ZAENR de la commune.

Après délibération, le conseil municipal décide d'autoriser à l'unanimité l'étude de faisabilité du projet, mais ne s'engage pas dans l'immédiat sur l'intégration de ces parcelles en zone AER.

- **DEL 14/2025 : Renouvellement Convention SDIS sur les points d'eau**

La convention signée avec le SDIS pour le contrôle technique des points d'eau est devenue obsolète. En effet, une délibération du CASDIS de juin 2024 relative au coût du contrôle fixe le prix à 30€ par points d'eau contre 20€ précédemment. Le contrôle technique des points d'eau incendie est une obligation communale. Pour information, la commune dispose de 20 points d'eau. Il est demandé au conseil municipal de délibérer sur le renouvellement de la convention.

✓ Approuvé à l'unanimité.

- **DEL 15/2025 : Convention signature de la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat de prestation de maitrise d'œuvre, de travaux et de services associés nécessaires à la rénovation énergétique des bâtiments publics**

Cette convention permettrait à la commune de s'intégrer dans une opération mutualisée pour laquelle le SDE 24 sera coordonnateur des marchés de maîtrise d'œuvre et de travaux liés à la rénovation énergétique des bâtiments publics de 2025 à 2029.

La convention précise que la commune doit estimer d'ores et déjà son besoin d'accompagnement en fléchant des bâtiments communaux où une rénovation énergétique est envisageable sur les 5 prochaines années. Attention, il s'agit d'un fléchage et non d'une obligation à engager les travaux.

La commune peut ainsi flécher par exemple la mairie et la maison pour tous.

✓ Approuvé à l'unanimité.

- **DEL 16/2025 : Subvention école de Sagelat**

La classe de CM2 de l'école de Sagelat sollicite une subvention pour leur projet de classe découverte (thème officiel 2025 - Education nationale : la mer et la découverte du monde marin) du 24 au 27 mars 2025 dans le bassin d'Arcachon. Le coût du séjour hors transport est de 4862€ pour 24 élèves (dont 12 belvésois).

Il est demandé au CM de se prononcer sur le montant de 500€ proposé par Monsieur le Maire.

✓ Approuvé à l'unanimité.

Informations diverses :

- ❖ Achat d'un tracteur
- ❖ Point sur le fleurissement 2025

- Nomination d'un référent Forêt pour la CCVDFB : Messieurs Manuel DA SILVA et Patrick DURIEUX ont tous deux présenté leur candidature. Ils ont été désignés respectivement titulaire et suppléant.

- ❖ Point sur le stationnement/parking : une réunion est prévue le mardi 11/02 à 18h

